



Le CAUE de l'Hérault recrute un(e) architecte urbaniste conseil(lère) en CDD

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault est un organisme associatif de droit privé et d'intérêt public, créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture du 4 janvier 1977. Il a pour objet de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur l'ensemble du territoire départemental.

Conseil aux collectivités et aux particuliers, pédagogie, formations, sensibilisation et information de tous les publics, le CAUE 34 couvre l'ensemble des champs d'actions définis par la loi de 1977. Il travaille en collaboration avec les services de l'Etat, les administrations locales, départementales et régionales, et en partenariat avec les ingénieries publiques intervenant dans les domaines du cadre de vie et de l'environnement. Il est actuellement composé d'une équipe pluridisciplinaire de treize personnes.

Cadre du recrutement

Contrat à durée déterminée, pour surcroît d'activité, de 12 mois à temps complet.
Rémunération sur la base de la Convention ADITIG (Niv. IV, Position1, Coef. 530).
Date souhaitée de prise de poste : à pourvoir au second trimestre 2022.
Poste basé à Montpellier, au siège de la structure.
Déplacements dans le département fréquents (véhicule de service à disposition).

Définition du poste

En appui aux architectes, urbanistes et paysagistes conseillers du CAUE qui interviennent dans le cadre de la Mission de conseil aux collectivités territoriales, il s'agit :

- d'élaborer des supports permettant le conseil et l'accompagnement des collectivités dans le cadre de leurs projets urbains, projets d'équipements et espaces publics, de paysage et d'environnement, d'amélioration du cadre de vie ;
- de contribuer aux actions d'information, de formation et de sensibilisation auprès des élus et maîtres d'ouvrages, professionnels.

Formation architecte

Formation complémentaire ou de bonne connaissance en urbanisme appréciée, intérêt aux enjeux environnementaux et questions paysagères.

Compétences et qualités requises

- Bonne expression orale, écrite et graphique,
- Qualités d'écoute et relationnelles, qualité d'adaptation,
- Goût pour la pédagogie,
- Intérêt pour les enjeux spécifiques du monde périurbain et rural,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et des institutions publiques,
- Sens de la discrétion exigé par le service d'intérêt public,
- Dispositions au travail en équipe pluridisciplinaire,
- Maîtrise des outils informatiques, des principaux logiciels de bureautique et PAO.

Autres

- Permis B,
- Disponibilité ponctuelle en soirée,
- Exclusion, dans le département de l'Hérault, de toute activité concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage ou l'environnement.

Envoyer CV, références et lettre de candidature avant le 19 avril 2022 à :

Madame Julie Garcin Saudo, Présidente du CAUE de l'Hérault,
19 rue Saint Louis
34000 Montpellier

Par courriel à contact@caue34.fr - objet « candidature architecte urbaniste 2022 »